



MAIRIE
DE
FERMANVILLE

50840

Tél. : 02 33 88 56 66
Fax : 02 33 88 56 67

Fermanville, le 11 septembre 2026

Le Maire de Fermanville

Objet : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs

Le conseil municipal se réunira **le 17 septembre 2026 à 18h30** en salle de conseil municipal.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 02 juillet 2026 ;
3. Abrogation de la délibération n°D2026-33 du 30 avril 2026 portant abrogation de la délibération n°D2017/34/51 du 15 juin 2017 portant obligation de déclaration préalable à l'édification des clôtures ;
4. Instauration d'une Taxe sur la Vacances des Locaux d'Habitation ;
5. Approbation du règlement d'action sociale communal ;
6. Convention cadre d'adhésion aux missions facultatives du centre de gestion de la Manche ;
7. Questions diverses.
 - Conseil municipal des jeunes – Dossier d'appel à candidature
 - Transfert des pouvoirs de police spéciale ;
 - Point sur l'adressage ;
 - Désignation d'un référent « cimetières » ;
 - Distributeur de pain ;
 - Choix du bureau de contrôle pour les travaux de construction du local archives ;
 - Choix de l'entreprise pour les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes ;
 - Point sur l'agenda.



Le Maire,
Bernard RAOULT